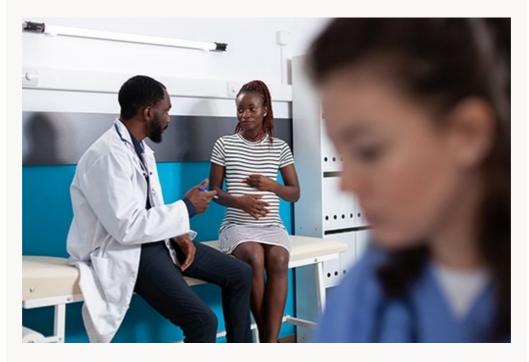
N° 694 | 14 novembre 2025



S'inscrire à la newsletter

Vaccination des femmes enceintes : « Être proactifs en parlant nous-mêmes de la vaccination »



Les XIVes Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique ont débuté mercredi et se terminent ce soir. La vaccination des femmes enceintes a occupé une large part des échanges, le premier jour.

Dans son <u>dernier bulletin</u> sur le sujet, publié en avril, Santé publique France juge les couvertures vaccinales généralement « très insuffisante » ou « faible en légère progression », en Guyane. C'est particulièrement le cas chez les nourrissons :

- Les couvertures vaccinales contre le vaccin hexavalent (diphtérie, tétanos, polio (DTP), coqueluche, Haemophilus influenzae b (Hib), hépatite B) et contre les pneumocoques sont très insuffisantes (56% et 64% respectivement).
- La couverture vaccinale contre les infections à méningocoques C est faible (60 %) et celle contre les infections à méningocoque B, recommandée depuis 2022, est faible également mais a progressé en 2024 pour atteindre 12 % (contre 5 % en 2023).

Ce sujet de la vaccination a occupé une large part des échanges, lors des XIVes Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, qui ont débuté mercredi et se terminent ce soir.



Le Dr Céline Michaud, infectiologue à la coordination des CDPS et hôpitaux de proximité, a témoigné d'une « dégradation de la couverture vaccinale » dans les communes de l'intérieur, ces dernières années. Que ce soit en raison des perturbations de l'offre de soins pendant la pandémie de Covid-19 ou en raison des difficultés des centres de PMI. « Nous commençons à accumuler des retards vaccinaux », constate-t-elle. Ces retards se sont traduits, notamment, par au moins 16 cas de coqueluche dont deux décès, l'an dernier (<u>lire la Lettre pro du 14 janvier</u>), et le décès, plus récent d'un enfant ayant contracté le tétanos (<u>lire la Lettre pro du 26 septembre</u>). Dans l'intérieur, des campagnes de rattrapage sont régulièrement organisées car « il est illusoire de penser que le rattrapage vaccinal pourra se faire uniquement par le soin courant », estime-t-elle.

L'an dernier, en amont des Assises amazoniennes, le Pr Olivier Picone (hôpital Louis-Mourier) était revenu sur les recommandations de vaccination des femmes enceintes, dans un <u>interview à la Lettre pro</u>. Le sujet a de nouveau été traité mercredi, par le Pr Caroline Charlier (hôpital Cochin). Le Dr Najeh Hcini, gynécologue-obstétricien au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, a complété son propos en dessinant des pistes pour parler de vaccination à ses patientes. « Aujourd'hui, elles entendent davantage parler de vaccination à la télévision et sur les réseaux sociaux que par leur médecin », regrette-t-il tout en appelant à « adapter le discours au territoire guyanais ».

Il a ainsi souligné que l'âge moyen des femmes enceintes est de 26 ans sur le territoire et que :

- 1 sur 7 est mineure;
- 1 sur 3 à un IMC supérieur à 30 ;
- 1 sur 3 ne comprend pas le français ;
- 5 sur 9 ont un bon suivi de grossesse et 1 sur 9 n'en a pas du tout.

Si les femmes enceintes reçoivent davantage de discours sur la vaccination « qui ne sont pas scientifiquement fondés », il a souligné que celles qui ne se vaccinent pas le font d'abord « parce qu'elles n'ont pas trouvé de médecin » pour le faire. Pour les convaincre, il encourage ses confrères à « avoir une attitude proactive, en parlant nous-mêmes de la vaccination, tout en écoutant ce que dit la patiente. Il faut éviter les jugements et éviter de la culpabiliser. » Il invite à « valoriser la protection du fœtus ou du nouveau-né », ce qui a pour effet d'augmenter l'adhésion maternelle à la vaccination. « Si besoin, il faut ensuite leur laisser le temps de la réflexion (...) On n'y arrive pas forcément du premier coup. La limite, c'est que ça prend du temps. Parfois vingt, trente, quarante-cinq minutes. »

Vaccination HPV au collège : démarrage en janvier

Pour la troisième année scolaire consécutive, une campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) sera menée dans les collèges. Lors d'une réunion récente à l'ARS, la coordination des CDPS et hôpitaux de proximité a indiqué qu'elle la mènera du 5 janvier au 13 février, dans les communes de l'intérieur. La Croix-Rouge française, pour sa part, prévoit d'intervenir dans les collèges du littoral de début janvier à début février. Enfin, le rectorat a indiqué que les infirmières scolaires pourront proposer cette vaccination dès le mois de décembre.

La vaccination contre les HPV est désormais proposée à tous les collégiens qui en font la demande, et plus seulement aux élèves de cinquième, comme cela se faisait déjà dans les communes de l'intérieur, a rappelé le Dr Nadia Thomas, lors des Assises amazoniennes. Les équipes vaccinales n'interviendront qu'une seule fois dans chaque établissement : la deuxième dose sera administrée au cours de l'année scolaire 2026-2027. Les parents peuvent également

autoriser les équipes vaccinales à administrer d'autres valences pour lesquelles un retard serait constaté.

La première campagne de vaccination HPV au collège a permis d'augmenter de douze points la couverture chez les adolescents de Guyane. La couverture a au moins une dose est passée :

- de 8 à 20 % chez les garçons ;
- de 15 à 27 % chez les filles (lire la Lettre pro du 28 janvier).

Toutefois, ces chiffres « déchirent le cœur » du Dr Anicet N'Gate, gynécologue-obstétricien au CHU de Guyane – site de Cayenne. « Nous avons encore beaucoup à faire. Pourtant, l'Australie, avec une couverture vaccinale de 86 %, se projette vers une éradication des cancers du col de l'utérus en 2028. Ces pays qui ont vacciné plus tôt et en grand nombre nous montrent l'exemple. L'efficacité et la tolérance ne sont plus à démontrer. » Il a rappelé que, selon une thèse de médecine soutenue en octobre à Cayenne, trois facteurs liés au soignant peuvent favoriser l'adhésion à la vaccination (<u>lire la Lettre pro du 4 novembre</u>):

- · La jeunesse ;
- Le fait que le soignant soit lui-même vacciné ;
- · La confiance du soignant dans le vaccin.

Une campagne de rattrapage dans les écoles



A partir de début février, la Croix-Rouge française organisera une campagne de rattrapage vaccinal dans les écoles du littoral. L'objectif est notamment de réaliser les vaccins à 6 ans. Les discussions sont en cours avec le rectorat pour finaliser le calendrier

Sarah Bouchara, nouvelle chargée de mission vaccination à l'ARS



Depuis le 15 octobre, Sarah Bouchara est chargée de mission vaccination, à l'Agence régionale de santé. A ce titre, sa mission est de proposer une feuille de route ARS qui couvre les différentes approches susceptibles d'améliorer la couverture vaccinale en Guyane, et prioritairement celle des 0-2 ans. Pour cela, elle est chargée de la coordination des acteurs des différentes institutions et de réactiver un comité régional Vaccination. L'objectif de ce comité est de valider un plan d'action commun, d'en assurer le suivi et l'évaluation et les adaptations nécessaires, en cohérence avec les orientations nationales et le projet régional de santé. Infirmière et cadre de santé, Sarah Bouchara a exercé pendant plus de vingt ans au sein du Service de santé des armées. Elle y a développé une expertise en pilotage de projet, management, qualité et formation.

« Une culture de la formation pour tous les soignants »



Les XIVes Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique se poursuivent jusqu'à ce soir, au Royal Amazonia, à Cayenne. Mercredi matin, en ouverture, Laurent Bien, directeur général de l'ARS, a salué le « travail remarquable » réalisé par les professionnels de santé du territoire. Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU Guyane, s'est réjoui de « la richesse de ce congrès » et a estimé que les spécialités réunies pour ce congrès forment « le cœur battant de notre CHU ».

Avec plus d'une centaine de communications, ce congrès illustre la volonté des organisateurs « que la formation soit dans la culture de tous les soignants et de tous les acteurs de terrain », comme l'a souligné le Dr Anne-Christèle Dzierzek, cheffe de pôle chirurgie-anesthésie au CHU de Guyane. Pour le Pr Louis Marcellin, président de cette édition, ces Assises amazoniennes sont « le reflet d'une communauté qui cherche à améliorer la prise en charge des couples, des femmes et de leurs bébés ».

« Que les couples, les femmes et les nouveau-nés aient accès aux mêmes droits, à la même prise en charge, partout sur le territoire »



Les robes noires se sont invitées à l'ouverture des XIVes Assises amazoniennes, mercredi matin. Celle que portait le Pr Olivier Picone (hôpital Louis-Mourier) en tant que président du « Tribunal de la République pour la défense de la périnatalité ». Celles d'avocat du barreau de Cayenne, venus plaider pour l'occasion. Face à eux, une dizaine d'experts venus plaider la cause de la périnatalité. Et le Pr Louis Marcellin, président de ces Assises, qui a lancé « un appel de Cayenne pour que chaque couple, chaque femme, chaque nouveau-né ait accès aux mêmes droits, à la même prise en charge, partout sur le territoire ».

Il est revenu au Dr Anne Favre d'ouvrir les débats. Sept ans après son départ de Guyane, l'ancienne cheffe de pôle femme-enfant à Cayenne reste une figure régulièrement citée par ses confrères. Elle a plaidé « pour les nouveau-nés » et la création d'un « registre national des naissance ». Elle a rappelé les 2 700 décès d'enfants de moins de 1 an enregistré en 2024, soit

4,1 pour 1 000 naissances. « Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2011 et place la France au 23e rang sur 27 dans l'Union européenne ». Le Dr Estelle Moreau (CHU de Nîmes) plaidé pour que les maternités aient « au moins un médecin anesthésiste-réanimateur dédié à son activité et que l'on arrête l'activité multisite ». Le Dr Nadia Thomas, gynécologue-obstétricienne du pôle CDPS – hôpitaux de proximité et présidente du réseau Périnat, a souhaité la présence « d'une médiatrice en santé périnatale dans toutes les communes de l'intérieur » et sur les lieux d'hébergement des parturientes sur le littoral, contre cinq actuellement. Le Dr Nesrine Chaïeb, pédopsychiatre au Centre Hospitalier de Cayenne, a plaidé pour davantage de psychologues dans les maternités. Gynécologue-obstétricienne au CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, sur le point de mettre un terme à sa carrière, le Dr Véronique Lambert a souligné les progrès réalisés dans le diagnostic anténatal. Elle a insisté sur la posture des professionnels de santé lorsqu'une annonce difficile doit être faite aux parents : « A nous de ne pas dégrader la santé des mamans, d'être bienveillants. » Avant de déplorer « l'iniquité lorsque la seule solution est d'aller faire naître le bébé en dehors du territoire ».

Réagissant aux difficultés soulevées par les témoins guyanais, des experts ont jugé que « ce que vous vivez, nous commençons à le vivre dans l'Hexagone ». Il est ensuite revenu au Pr Olivier Marcellin (hôpital Cochin) de prononcer le verdict, en tant que président de ces XIVes Assises Amazoniennes : « Le tribunal, après délibération, reconnaît l'État, reconnaît la société, reconnaît nous-mêmes coupables de négligences envers la périnatalité. Il prononce une peine de reconstruction, celle du soin, celle du sens, celle de la confiance. Ce procès n'est pas une condamnation. C'est un appel à la responsabilité. Un appel qui vient de loin mais qui n'est pas moins bruyant. Un appel de Guyane, un appel de Cayenne, un appel de Kourou, un appel de Saint-Laurent-du-Maroni, un appel de l'intérieur, un appel qui vise à reconsidérer la prise en compte de la périnatalité en France et dans tous les territoires. Nous demandons, nous exigeons qu'un compte-rendu signé de tous les partenaires et participants à ce procès fictif soit transmis à la présidence, à la présidence du Sénat, à la présidence de l'Assemblée, au ministère de la Santé, au Premier ministre et à la présidence de la République. »



♦ La maternité de Cayenne lance les « inscriptions »

Les femmes prévoyant d'accoucher à la maternité de Cayenne peuvent désormais s'y inscrire, à partir de la quatorzième semaine de grossesse, a annoncé Cathleen Crosnier, cadre des consultations externes à la maternité de Cayenne, hier lors des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique. Cette inscription permet de :

- Faire le point sur ses antécédents médicaux ;
- Fixer les rendez-vous de neuvième mois et d'anesthésie ;
- En fonction des besoins, d'organiser des rendez-vous avec les spécialistes, psychologue, diététicienne, assistante sociale...

Aux femmes qui n'ont pas la possibilité de le faire auprès des sages-femmes libérales ou des centres de PMI, la maternité propose également l'entretien prénatal précoce et les cours de préparation à la naissance, dont la visite de la maternité. « Le but n'est pas de concurrencer l'offre de soins de ville, précise Cathleen Crosnier, cadre des consultations externes à la maternité de Cayenne. Notre objectif est de repérer les situations à risque. » Depuis deux mois que le dispositif existe, une cinquantaine de femmes se sont inscrites.

Courant décembre, l'inscription à la maternité et les séances de préparation à la naissance seront accessibles sur Doctolib.

◆ Un questionnaire de la CPTS sur les conduites addictives

Les cabinets de radiologie risquent de rester fermés, lundi. A l'appel de leurs syndicats, les Enfin de préparer ses prochaines actions sur les conduites addictives (alcool, tabac, drogues, jeux, écrans...), la CPTS invite ses membres à répondre à un court <u>questionnaire</u> (moins de cinq minutes). Les réponses permettront d'identifier les priorités de ses membres, de concevoir des outils et des formations, et de construire des actions de prévention.

♦ EPU – Endométriose : diagnostic précoce et soins de support

La filière régionale EndoGuyane, le CHU de Guyane – site de Cayenne et la CPTS organisent une soirée d'enseignement post-universitaire consacrée à l'endométriose, le 9 décembre à Cayenne. Il se déroulera à 19h30 à l'ISPA. Au programme :

- Le diagnostic précoce repérage et orientation des patientes
- La gestion de la douleur approche pluridisciplinaire à travers les soins de support



Soirée enseignement

S'inscrire.

◆ Atelier sur la démarche qualité et l'évaluation des ESMS

La loi du 2 janvier 2002 a introduit l'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de procéder à des évaluations internes et externes portant sur le niveau de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Le pilotage de cette évaluation a été confié à la Haute Autorité de santé (HAS). Le 26 novembre, le Creai organise un atelier sur le sujet. Il se déroulera de 9 heures à 16 heures, à Kourou. Le but est de décrypter le référentiel national HAS de 2022 afin que les professionnels puissent se l'approprier.

S'inscrire.

◆ Permanences des orthophonistes à Saint-Laurent et Cayenne



L'URPS orthophonistes organise des permanences :

- Demain de 8 heures à 12 heures, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine, à Cayenne ;
- Samedi 29 novembre, de 8 heures à 12 heures, au CCAS de Saint-Laurent-du-Maroni.

Elles s'adressent aux parents inquiets pour le langage de leur enfant de moins de 6 ans. Les orthophonistes proposent des conseils et de la guidance sur le langage et la communication. Ces permanences ne donnent pas lieu à des bilans.

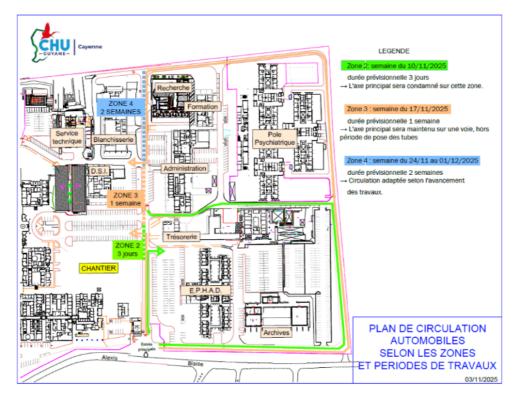
Contact : <u>0594341160</u>.

♦ Un Bébé, un livre, les 20 et 21 novembre



L'URPS orthophonistes organise Un Bébé, un livre, les 20 et 21 novembre, à la maternité de l'hôpital de Cayenne ainsi que dans certains centres de PMI. En offrant des livres aux parents, les orthophonistes veulent les sensibiliser au développement du langage dès la naissance à travers des jeux, des histoires, des comptines.

♦ Hôpital de Cayenne : nouvelles perturbations de circulation



Dans le cadre du projet de création d'un réseau structurant d'eaux glacées et de courants forts/faibles, des travaux de pose de réseaux enterrés sont réalisés sur l'axe principal routier du CHU de Guyane - site de Cayenne, depuis lundi. Ces travaux ont un impact sur la fluidité de la circulation des véhicules au sein de l'établissement.

Phases de travaux :

- Zone 2 : semaine du 10 novembre. L'axe principal sera condamné sur cette zone. Durée prévisionnelle : trois jours.
- Zone 3 : semaine du 17 novembre. L'axe principal sera maintenu sur une voie, hors période de pose des tubes. Durée prévisionnelle : une semaine.
- Zone 4 : semaine du 24 novembre. Circulation adaptée selon l'avancée des travaux. Durée prévisionnelle : deux semaines.

Les dates indiquées sont susceptibles d'évoluer selon certains aléas de chantier.



Chaque mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinan Kodbaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...

La diarrhée infectieuse aiguë chez le patient adulte

Une diarrhée est définie par l'élimination de **trois ou plus de trois selles liquides par jour** (ou plus de 300 g/jour). La diarrhée infectieuse peut être d'origine bactérienne, virale ou parasitaire. Ce numéro de l'Infectio/CRAIG sera consacré à la diarrhée d'**origine bactérienn**e.

Une diarrhée **n'est pas toujours d'origine digestive primaire**. Dans de nombreux cas, elle peut s'intégrer dans le cadre d'une infection systémique ou d'un foyer profond. Ainsi, devant un patient fébrile présentant une diarrhée, il convient de garder à l'esprit plusieurs diagnostics possibles :

- Paludisme (toujours y penser!);
- Typhoïde (constipation à la phase initiale, secondairement diarrhée, « jus de melon »);
- Sepsis abdominal (abcès, cholécystite, appendicite, etc.);
- · Infections urinaires :
- Pathologies opportunistes chez les PVVIH (CMV, histoplasmose, mycobactéries, etc.).

Dans tous les cas, il est essentiel d'éliminer en priorité une urgence chirurgicale digestive.

Sur le plan clinique, plusieurs tableaux peuvent orienter le diagnostic étiologique d'une diarrhée infectieuse :

- Le syndrome cholériforme se caractérise par une diarrhée aqueuse profuse, souvent très abondante, sans fièvre. Les pertes hydroélectrolytiques peuvent être rapidement sévères, exposant au risque de déshydratation aiguë.
- Le syndrome gastroentéritique associe des selles liquides et fréquentes à des douleurs abdominales diffuses. Des nausées et vomissements sont fréquemment présents. Parfois fébrile. Ce tableau est le plus souvent lié à une atteinte virale ou bactérienne superficielle de la muqueuse intestinale.
- Le syndrome dysentérique traduit une atteinte invasive du côlon. Il se manifeste par des selles nombreuses, afécales, contenant des glaires, du pus ou du sang, accompagnées de fièvre (sauf dans l'amibiase). Les douleurs abdominales en cadre, de type colique, s'accompagnent souvent d'épreintes et de ténesme. Des nausées et vomissements peuvent également être observés.

La présence de glaires et/ou de sang dans les selles, associée ou non à de la fièvre, traduit une atteinte invasive du tube digestif et impose la mise en route d'une antibiothérapie adaptée après prélèvement.

Il est également essentiel de rechercher un caractère isolé ou collectif des cas : la survenue de plusieurs cas groupés oriente vers une toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Enfin, la notion de prise récente d'antibiotiques doit faire évoquer une infection à Clostridioides difficile.

Diarrhées infectieuses : diagnostic

- Syndrome cholériforme: Examen direct des selles, à l'état frais, coprocultures sur milieux spécifiques, PCR spécifique Vibrio cholerae (à rechercher lors d'un séjour en zone d'endémie) / PCR GHD (glutamate déshydrogénase) et PCR détection toxines (EIA) pour C. difficile (à éliminer devant une diarrhée survenant sous antibiotiques ou dans un contexte épidémique).
- Syndrome gastroentéritique ou dysentérique : coprocultures, hémocultures, PCR spécifiques ou multiplex selon le contexte, examen parasitologique des selles.

Traitement

Dans tous les cas : corriger ou prévenir la déshydratation.

Les traitements symptomatiques doivent être utilisés avec précaution. Les ralentisseurs du transit (lopéramide, atropiniques) sont contre-indiqués en cas de diarrhée invasive avec fièvre, de syndrome cholériforme ou de syndrome dysentérique. Le racécadotril (acécorphan) peut être utilisé du fait de son activité antisécrétoire sans ralentissement du transit. Les pansements intestinaux type diosmectite ont un intérêt modeste.

L'antibiothérapie probabiliste dépend du tableau clinique :

- Syndrome cholériforme ou gastroentéritiques non sévère : Antibiothérapie non recommandée.
- Syndrome cholériforme ou gastroentéritique sévère ou sur terrain à risque de complication (immunodépression) ou syndrome dysentérique fébrile :
 - o Azithromycine 1000 mg 1 fois ou 500 mg/j pendant 3 jours.
 - o Alternative: Ciprofloxacine 500 mgX2/jour pendant 3 jours.
 - o Sepsis : Ceftriaxone +/- Métronidazole +/-Aminosides.

L'antibiothérapie des diarrhées bactériennes documentées :

- Azithromycine: antibiotique de première intention pour les diarrhées non graves dues à Shigella, Campylobacter et Salmonella enterica non typhi. Elle est également indiquée dans les formes non graves de fièvre typhoïde, et constitue un traitement de 2º intention du Vibrio cholerae (antibiothérapie indiquée uniquement dans les formes sévères).
- Doxycycline: antibiotique de première intention pour le choléra (antibiothérapie indiquée uniquement dans les formes sévères). Elle est également utilisée en alternative comme le cotrimoxazole pour Yersinia dans les formes non graves.
- Ciprofloxacine : antibiotique de première intention pour Yersinia dans les formes non graves, et alternative pour Shigella et Salmonella enterica non typhi non graves.
- Formes sévères : recourir à une céphalosporine de troisième génération (C3G).

Le traitement de l'infection à Clostridioides difficile sera détaillé dans la prochaine Lettre Pro.

Pilly 2023. e-pillytrop 2022.



♦ Avec près de 36 000 actes en deux ans, les téléconsultations représentent l'activité de deux généralistes et demi



Le 24 octobre, les Assises de la télémédecine ont permis à la CGSS de faire un point sur cette activité, à partir de ses données de remboursements. Du 1er septembre 2023 au 31 août 2025, elle a payé 36 191 téléconsultations, soit entre 1 000 et 2 000 par mois. « C'est l'équivalent de 2,5 équivalents temps plein d'omnipraticien », précise Hélène Duplan, chargée d'études à la CGSS. Chez les généralistes libéraux, les téléconsultations représentent moins de 2 % de l'activité totale, contre 2,3 % au niveau national. « Nous sommes sur un usage un peu moins important en Guyane, mais nous restons sur des parts modestes de part et d'autre de l'Atlantique », constate Hélène Duplan.

Les télécabines en hausse, les médecins guyanais en recul

Avec trois quarts des téléconsultations réalisées sur cette période, les médecins généralistes sont de loin les plus grands utilisateurs mais leur part est en baisse (70 % depuis le début de l'année). A l'inverse, la part des spécialistes (13,8 % cette année) et celle des télécabines (16,2 % contre 6 % en 2023) sont en hausse. Avec 2 135 actes réalisés en neuf mois, ces dernières représentent un mi-temps d'omnipraticien.

Les généralistes du territoire réalisent de moins en moins de téléconsultations :

- 7 350 en rythme annuel en 2023 ;
- 4 500 l'an dernier;
- Sans doute guère plus de 700 cette année.

Ainsi, cette année, plus de neuf téléconsultations de généraliste sur dix auront été réalisées par un praticien situé hors du territoire.

En Guyane, 3 % de la population y a recours

Chez les spécialistes et les sages-femmes, cette activité est encore plus faible : environ 2 000 téléconsultations cette année, dont 200 opérées par des professionnels guyanais.

En Guyane, 3 % de la population a recours à la téléconsultation. C'est bien moins qu'au niveau nationale (8 %). Ce sont en général des femmes (63 %) âgées de 20 à 44 ans (55,8 %). La très grande majorité des utilisateurs (84 %) ont un médecin traitant mais téléconsultent quasi tout le temps (96 %) avec un autre praticien. Les patients bénéficiaires de la C2S ou de l'AME sont encore moins nombreux à téléconsulter : 1,98 % pour les premiers et 1,42 % pour les seconds.

Les téléconsultations ne sont pas non plus redondantes avec les consultations au cabinet : moins de 2 % sont précédées ou suivies d'une consultation présentielle dans les quinze jours précédents ou suivants.

Enfin, la télé-expertise, le télésoin et la télésurveillance représentent moins de 500 actes remboursés pendant ces deux années. « Mais il y a des avis d'experts qui sont données par des moyens informels et qui ne sont pas facturés à l'Assurance maladie. Ce chiffre ne représente pas ce que vivent les médecins au quotidien. »



Gaëlle Rodriguez-Chardi a pris ses fonctions en qualité de faisant fonction de cadre de santé au CDPS de Grand-Santi, le 3 novembre. Elle succède à Béatrice Pesna, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Sabine Briffaut a pris ses fonctions en qualité de cadre de santé en réanimation du CHU de Guyane - site de Cayenne, le 6 novembre. De 2009 à 2019, elle avait exercé au Chog, avant d'exercer au Centre Hospitalier de Mayotte puis en clinique.



♦ Publication de la stratégie IA en santé

Mercredi, à la Cité internationale universitaire de Paris, l'écosystème du numérique en santé s'est réuni à l'occasion de la 4ème Journée nationale de l'innovation. A cette occasion, Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a annoncé la publication de la stratégie IA en santé et la mise en place d'une gouvernance renouvelée du numérique en santé. Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, a quant à lui présenté les résultats et perspectives de France 2030, notamment en lien avec la santé numérique.

Dans un <u>communiqué</u>, le ministère de la Santé indique que « cette stratégie, fruit d'une concertation réunissant plus de 70 acteurs et enrichie par 90 contributions publiques, vise à structurer et encadrer les usages de l'IA en santé autour de trois objectifs majeurs :

- Déployer des IA de confiance, utiles à la qualité des soins ;
- Garantir un modèle économique durable pour les solutions à fort impact collectif;
- · Anticiper les effets organisationnels, éthiques et humains.





ID Santé recrute :

- un médiateur en santé (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne). Consulter l'offre et candidater.
- ♦ un chargé de projet de médiation (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne).
 Consulter l'offre et candidater.
- un chargé de projet et de médiation (CDD de dix-huit mois, temps plein, poste basé à Saint-Georges). Consulter l'offre et candidater.



Aujourd'hui

- ▶ Pause douceur autour du deuil périnatal, de 18h30 à 20 heures à Rémire-Montjoly. S'inscrire.
- ▶Inauguration du showroom de l'Esat Alain-Edmund de l'Ebène, de 11 heures à 14 heures, 909, route de Troubiran, à Cayenne.
- ► **Assises amazoniennes** de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie obstétrique, au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>S'inscrire</u>.
- ▶ Caravane du dépistage, dans les quartiers de Macouria. Stands d'information sur le diabète, de nutrition et activité physique.

Demain

- ▶ Permanence de l'URPS orthophonistes pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine, à Cayenne.
- ▶Fo zot savé. Le Dr Alessia Melzani, infectiologue au CHU de Guyane site de Cayenne et au

Centre régional d'infectiologie et d'antibiothérapie de Guyane, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les microbes et le bon usage des antibiotiques, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

- ▶ Caravane du dépistage, au marché de Soula, à Macouria. Marche sportive à 6h30, tanbou pou swé à 8 heures, stands d'information sur le diabète, de nutrition et activité physique.
- ► Marche du cœur à Saint-Laurent-du-Maroni. Départ à 6h30 du stade René-Long pour 8,1 km et à 8 heures de la place Baudin pour 1,4 km.

Lundi 17 novembre

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Lancement de la Seeph 2025, de 14 heures à 17 heures, sur invitation.
- Atelier de sensibilisation « Connaître ses droits et saisir les opportunités », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.
- ▶ Mois de sensibilisation à l'infertilité. Matinée Fertility Check-up simultanée dans les hôpitaux de Kourou et Cayenne, permettant aux patientes d'effectuer leur bilan de fertilité en une seule matinée. Renseignement et inscriptions.
- ▶ Temps d'échange et d'écoute autour du deuil périnatal, avec Sonj lanmou, le réseau Périnat et Mme Coqueran, psychologue, à 17h30 à Rémire-Montjoly. S'inscrire. sonjlanmou@gmail.com

Mardi 18 novembre

▶ Journée mondiale de la ménopause, de 9 heures à 17 heures à la mairie de Rémire-Montjoly. A 9h45, présentation générale des enjeux médicaux, psychologiques et sociaux par le Dr Brigitte Letombe; A 10h30, ménopause et cœur des femmes, prévenir les risques, par le Dr Paul Zéphirin; A 11h30, table ronde « Comment mieux accompagner les femmes en Guyane », modérée par le Dr Alphonse Louis et le Dr Raoudha Mhiri.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

- Portes ouvertes de la section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP) de l'IME Léopold-Héder (L'Ébène), de 9 heures à 13 heures, à Cayenne. S'inscrire.
- Portes ouvertes de l'Esat Claire-Caristan (Adapei), de 9 heures à 15 heures, à Macouria.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

- Portes ouvertes de SIPFP de l'IME Léopold-Héder, de 9 heures à 13 heures, sur invitation.
- Sensibilisation « Recruter et manager autrement, pour une inclusion réussie », par l'Epnak. S'inscrire.
- Portes ouvertes de l'Esat Claire-Caristan (Adapei), de 9 heures à 16 heures, à Kourou. Entrée libre
- Salon inclusion et emploi du GCSMS, de 8 heures à 12h30 au gymnase Maximin-Noël, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- ► Webinaire de la HAS sur l'accréditation des spécialités à risques, de 14h30 à 18 heures (heures de Guyane). <u>S'inscrire</u>.

Mercredi 19 novembre

Séminaire One Health – Emerging Infectious Diseases. Envenomations in the Amazon : An integrative research approach, par le Pr Hatem Kallel (CHU de Guyane), de 7h30 à 8h30. <u>S'inscrire</u>.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Webinaire interrégional « Les plateformes de prêts, appui spécifique handicap psychique », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation « Gérer son stress pour réussir, atelier de santé mentale », de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne. S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- ▶ Permanence psychologue et vie intime, affective et sexuelle dans le cadre d'Intim'Agir. Rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits à destination des personnes handicapées, de 9 heures à 16 heures à la MAS de Kourou. Inscription obligatoire au 0694280488 ou à sapphvias@groupe-sos.org

Jeudi 20 novembre

- ► Soirée quiz autour du bon usage des antibiotiques, organisée par le Craig/CRATB et animée par les Dr Alessia Melzani et Richard Naldjinan, de 18 heures à 20 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.
- ▶Un Bébé, un livre, distribution de livres aux bébés par l'URPS orthophonistes, à la maternité de Cayenne et dans certains centres de PMI.

- ▶ Restitution du programme Parraj, de 8h30 à 12h30, à la Maison des cultures et des mémoires de Guyane, à Rémire-Montjoly. S'inscrire.
- ▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane et de l'Institut Pasteur : spécificités des maladies hépatiques en Guyane, par le Dr Alolia Aboïkoni, de 15 heures à 16 heures à l'ISPA, à Cayenne, ou sur Teams.
- ► Trentième anniversaire de l'association Sagesse-Fourka et inauguration de son nouveau siège, de 9 heures à 12 heures au 1600, route de Montabo, à Cayenne.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Duoday, journée dédiée à la découverte d'un métier et d'un environnement de travail.
 S'inscrire.
- Webinaire interrégional « Recruter sans discriminer : les aides à l'embauche d'un travailleur handicapé », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.

Vendredi 21 novembre

► Mois de sensibilisation à l'infertilité. Webinaire « Paroles d'Outre-mer Antilles-Guyane » avec le collectif Bamp, à 13 heures (heure de Guyane) sur le parcours AMP dans les Drom, via Zoom. S'inscrire.

▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

- Webinaire interrégional « Agriculteurs des Antilles et de la Guyane : comment la CGSS et ses partenaires vous accompagnent », de 11 heures à 12 heures. S'inscrire.
- Atelier de sensibilisation de l'Epnak, de 9 heures à 12 heures à la Pagofip, à Cayenne.
 S'inscrire.
- Exposition « Sensibiliser au handicap », à partir de 9 heures à la Mission locale de l'Ouest, à Saint-Laurent-du-Maroni. Entrée libre.
- Village de l'insertion, de 8 heures à 13 heures au camp de la Transportation, à Saint-Laurentdu-Maroni. Entrée libre.
- ▶Un Bébé, un livre, distribution de livres aux bébés par l'URPS orthophonistes, à la maternité de Cayenne et dans certains centres de PMI.

Samedi 22 novembre

▶ Gala de la CPTS Centre littoral, à 19 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.

Dimanche 23 novembre

▶ Challenge des Dòkò. Marche de 8,5 km organisée par Awono La'a Yana, la mairie de Rémire-Montjoly et l'USL Montjoly, à partir de 7 heures, devant la mairie de Rémire-Montjoly, dans le cadre de Novembre bleu, mois de sensibilisation aux cancers masculins.

Lundi 24 novembre

- ▶ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- Jobdating de la cohésion sociale, organisé par Uniformation, à l'Accordeur, à Cayenne.
 Contact : mkhodjet@uniformation.fr

Mercredi 26 novembre

▶ Atelier sur la démarche qualité et l'évaluation des ESMS, organisé par le Creai, de 9 heures à 16 heures, à Kourou. <u>S'inscrire</u>.

Jeudi 27 novembre

► Journées antillo-guyanaise sur les addictions, de 13 heures à 19 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- A 14 heures : La logique de parcours à l'aune des vulnérabilités ;
- A 16 heures : Atelier au choix ;
- A 19 heures : Soirée festive.

<u>S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive</u>. S'inscrire aux visites de structures.

- ▶ Ciné-débat autour du <u>film La Sociale Vive la Sécu</u>!, de 19 heures à 22 heures à l'Eldorado, à Cayenne, suivi d'une table ronde avec Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU de Guyane, Manuel Munoz, directeur de la santé publique à l'ARS, Jean-Xavier Bello, directeur de la CGSS, Amandine Marchand, déléguée régionale de Médecins du Monde, et le Dr Arthur Deroure-Corte, médecin libéral.
- ▶ Débat public sur la protection sociale, organisé par la CGSS Guyane et la CAF de 9 heures à 17h30 à l'Eldorado, à Cayenne. S'inscrire.
- ▶ Permanence de sexologue dans le cadre d'Intim'Agir. Rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits à destination des personnes handicapées, à la Plateforme de rétablissement du groupe

SOS à Cayenne et à la MAS de Kourou. Inscription obligatoire au <u>0694280488</u> ou à <u>sapph-vias@groupe-sos.org</u>.

► Atelier O pli PRE organisé par la Mutualité française, dans le cadre du projet Nutrition santé Matoury, de 9h30 à 12 heures au pôle enfance de Copaya, à destination des habitants de Matoury. S'inscrire. 0594 01 06 90.

Vendredi 28 novembre

- ► Journées antillo-guyanaise sur les addictions, de 8 heures à 16 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.
- A 8h30 : pair-aidance et auto-support, valoriser les expériences mises en œuvre par les pairs ;
- A 10h30 : Atelier au choix ;
- A 13h30: Psychotraumatismes et conduites addictives: trajectoire d'usage et d'accompagnement.

S'inscrire aux Jaga et à la soirée festive. S'inscrire aux visites de structures.

▶ Université populaire de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Samedi 29 novembre

- ▶ Permanence de l'URPS orthophonistes de 8 heures à 12 heures au CCAS de Saint-Laurentdu-Maroni, à destination des parents inquiets pour le langage de leur enfant de moins de 6 ans.
- ▶ Université populaire de Médecins du Monde, à la maison des arts martiaux de Matoury.

Lundi 1er décembre

▶Semaine de la santé transfrontalière, à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque.

Mardi 2 décembre

▶Semaine de la santé transfrontalière, à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque.

Mercredi 3 décembre

- ▶ Semaine de la santé transfrontalière, à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque.
- ► Afterwork de la CPTS, sur le thème des danses carnavalesques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 4 décembre

- ▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane et de l'Institut Pasteur : études préparatoires à un essai thérapeutique sur l'histoplasmose, enquête internationale sur le suivi des recommandations OMS de 2020, quelle alternative antifongique dans le traitement de l'histoplasmose, par le Dr Frédégonde About, à l'ISPA, à Cayenne, ou sur <u>Teams</u>.
- ▶ Café-débat de l'Espace de réflexion éthique régional (Erer) « Handicap en Guyane : accompagner autrement et agir ensemble », de 18 heures à 20 heures, au Café de la Gare, à Cayenne.
- ▶ Permanence de sexologue dans le cadre d'Intim'Agir. Rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits à destination des personnes handicapées, à la Plateforme de rétablissement du groupe SOS à Cayenne. Inscription obligatoire au <u>0694280488</u> ou à <u>sapph-vias@groupe-sos.org</u>.

Vendredi 5 décembre

- ▶ Semaine de la santé transfrontalière, à Saint-Georges, Camopi et Oiapoque.
- ▶ Journées régionales de la Société Antilles-Guyane du sommeil, de 8h30 à 17 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>Consulter le programme et s'inscrire</u>.

Samedi 6 décembre

- ▶ Journées régionales de la Société Antilles-Guyane du sommeil, de 8h30 à 12h30 au Royal Amazonia, à Cayenne. <u>Consulter le programme et s'inscrire</u>.
- ▶ Journée de cohésion des sages-femmes, organisée par l'URPS sages-femmes, à l'hôtel Mercure, à Kourou.

Mardi 9 décembre

▶ EPU sur l'endométriose, organisé par la filière régionale EndoGuyane et la CPTS, à 19h30 à l'ISPA, à Cayenne. S'inscrire.

Jeudi 11 décembre

▶ Permanence de sexologue dans le cadre d'Intim'Agir. Rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits à destination des personnes handicapées, à la Plateforme de rétablissement du groupe SOS à Cayenne. Inscription obligatoire au <u>0694280488</u> ou à <u>sapph-vias@groupe-sos.org</u>.

Mercredi 17 décembre

► Webinaire One Health – Emerging Infectious Diseases. Integrative approach to leprosy in French Guiana: human-animal-environment interface, par le Dr Roxane Schaub (CHU de Guyane), de 7h30 à 8h30. S'inscrire.

Jeudi 18 décembre

- ▶ Communications scientifiques du CHU de Guyane Et de l'Institut Pasteur : pratiques d'automédication chez les personnes travaillant dans l'orpaillage en Guyane, par Raphaëlle Le Querriou, de 15 heures à 16 heures à l'ISPA, à Cayenne, ou sur <u>Teams</u>.
- ▶ Permanence de sexologue dans le cadre d'Intim'Agir. Rendez-vous individuels, confidentiels et gratuits à destination des personnes handicapées, à la Plateforme de rétablissement du groupe SOS à Cayenne. Inscription obligatoire au <u>0694280488</u> ou à <u>sapph-vias@groupe-sos.org</u>.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à <u>pierre-yves.carlier@ars.sante.fr</u>



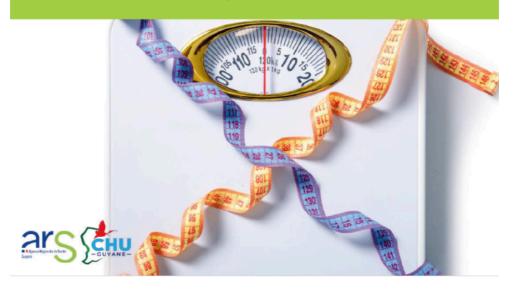
Vous avez des personnes diabétiques dans votre famille ? Vous êtes à risque de diabète

Parlez-en à un professionnel de santé



Vous êtes en situation de surpoids (IMC>25) ou d'obésité ? Vous êtes à risque de diabète

Parlez-en à un professionnel de santé



Vous avez eu un diabète pendant votre grossesse ?

Votre bébé pesait plus de 4 kg ?

Vous êtes à risque de diabète

Parlez-en à un professionnel de santé



Vous faites de l'hypertension et vous avez du cholestérol ? Vous êtes à risque de diabète

Parlez-en à un professionnel de santé



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN Conception et rédaction : ARS Guyane Communication Standard : 05 94 25 49 89









www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner